

CONVOCATION BUREAU EXÉCUTIF

Visio le 02 SEPTEMBRE 2024 à 20h30

Etat des présences :

Patricia ALT, Janine COURTADE, Chantal DUPRAT, Elisabeth LAGIER,

Yves BELLANGER, Alain CABANIOLS, Marc CONGRAS, Didier DONNETTE, Gérard LATERRASSE,
Patrick SARRAT

Invités : Eric ALBERT, Tidiane CORREA, José DE OLIVEIRA, Florence BOUSQUET

Excusés : Marc DELAY

Jean MONNIER (Congés)

Sandrine VALETTE, Bénédicte ROZE, Jean-François MARTIN, Pierre OLIVE et Yves GOUYEN
(aux Championnats Paralympiques)

ORDRE DU JOUR

1. Statistiques Licenciés (*André OLIVE*)

	Féminine	Masculin	TOTAL 2024	TOTAL 2023	ECART
U7	278	339	617	645	-28
U10	1323	1492	2815	3099	-284
U12	1179	1209	2388	2585	-197
U14	947	836	1783	1960	-177
U16	1151	724	1875	1825	50
U18	764	543	1307	1231	76
U20	396	381	777	660	117
U23	269	320	589	609	-20
SENIOR	964	1189	2155	1855	300
MASTER	4656	5167	9823	9497	326
			24127	23966	161

On constate une augmentation de 0.6% de licenciés par rapport à 2023 mais il faut noter qu'il s'agit de la plus faible augmentation des ligues métropolitaines

Nos difficultés apparaissent sur les catégories des U7 aux U14 qui sont nos pertes les plus importantes.



NOS PARTENAIRES

Une vigilance devra être portée sur ces catégories en priorité, car c'est le vivier des autres catégories.

Des commentaires explicatifs sont apportés en séance, par des membres du Bureau Exécutif :

Analyse des effectifs par catégories :

- Janine C. constate que la baisse serait due au fait que les poussins veulent faire de l'athlétisme comme les grands, et non les épreuves actuelles de l'athlétisme.
- Elisabeth L. témoigne, elle, du fait que lors d'une animation au niveau de St Sulpice sur Tarn, un nombre important de ces jeunes catégories est venu pour des inscriptions, donnant un espoir pour la prochaine saison...
- Yves B. appuie le fait que nous avons constaté cette perte antérieurement, et apporté une analyse sur la politique donnée par la CNJ pour les jeunes athlètes.
- André O. pense qu'il nous faudra analyser au niveau de toutes les ligues, pour vraiment nous prononcer sur les raisons de ce recul.
- Eric A, qui a analysé l'ensemble des ligues, constate que c'est la même chose partout sur le territoire français.

L'analyse porte aussi sur les types de licences :

17% de licences en moins en santé loisirs.

- Janine C. a pu constater le recul des Licences Loisirs, et une augmentation des licences compétition. Également on a vu sur la ligue des clubs entiers, à dominance Marche Nordique, quitter la FFA.
- José D O : Il semblerait donc qu'il y ait une transformation des types de licences, de plus en plus de hors stade prennent une licence compétition.

2. Mise en place du process d'Élection CSOE (Marc CONGRAS / André OLIVE)

Les élections du nouveau Comité Directeur de Ligue sont fixées dans le cadre de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE au **16 novembre 2024 à CASTELNAUDARY pour 14h15.**

- **DÉPOT DES LISTES AU NIVEAU DU SIÈGE DE LA LAO :**

Les listes doivent être déposées entre 35 jours au plus tôt et 21 jours au plus tard, soit un dépôt entre le **vendredi 11 octobre et le vendredi 25 octobre.**

Ces modalités sont actées par le Bureau Exécutif ainsi que par le CSOE.

Le secrétariat de la LAO tiendra régulièrement informé le CSOE des candidatures reçues afin que ces dernières puissent être étudiées par la commission.

- RAPPEL DES MODALITÉS PRÉVUES DANS LES NOUVEAUX STATUTS DE LA LAO :
- **CONCERNANT LE DÉPÔT DES LISTES :** pour être acceptée les listes doivent être constituées de
 - 29 membres (avec 14 ou 15 féminines),
ARTICLE 14 -Composition du Comité Directeur(Statuts LAO) complétée de 3 suppléants (2 hommes + 1 femme ou 2 femmes + 1 homme)
ARTICLE 16 -Liste des candidatures au Comité Directeur (Statuts LAO)
 - Sur la liste, la personne nommée en tête de liste sera le président de la LAO pour l'Olympiade, ARTICLE 19 -Election du Président (Statuts LAO).
 - Si la liste n'est pas finalisée au moment de son dépôt, elle pourra être complétée/modifiée avant la date limite de dépôt pour demeurer valide.
ARTICLE 16.4 -Liste des candidatures au Comité Directeur. (statuts LAO)

Au-delà de cette limite, toute liste non complète ne pourra être acceptée.

Lien vers article 16 (statuts TYPE LIGUE LAO) :

➔ https://athle-occitanie.fr/Documents/AG/2024/20240323_Statuts_LAO.pdf

- **CONCERNANT LES VOTES DES CLUBS :**
 - Le nombre de voix dont dispose chaque représentant de Club est déterminé en fonction du nombre de licences délivrées dans le Club concerné au cours de la saison précédant l'assemblée générale, selon le barème déterminé par les Statuts de la FFA pour son assemblée générale électorale, ARTICLE 12-Nombre de voix (Statuts LAO)

Le barème des voix pour les clubs qui renouvellent leur affiliation pour la saison 2024/2025 est le suivant :

- ❖ De 1 à 50 licenciés : 1 voix
- ❖ De 51 à 100 licenciés : 2 voix
- ❖ De 101 à 150 licenciés : 3 voix
- ❖ De 151 à 200 licenciés : 4 voix
- ❖ De 201 à 300 licenciés : 5 voix
- ❖ De 301 à 400 licenciés : 6 voix
- ❖ Plus de 400 licenciés : 7 voix

- Les clubs sont représentés par leur Président ou leur secrétaire général ou toute personne mandatée (personne licenciée pour le club à la date de l'Assemblée

- Générale), et être en possession d'un pouvoir à en-tête du club, daté et signé du président ou du secrétaire général, ARTICLE 9 – Représentants de clubs et pouvoirs (Statuts LAO).

3. 5km Route ½ Finale d'Occitanie (Patricia ALT / José DE OLIVEIRA)

Cette compétition initialement prévue sur CAP DÉCOUVERTE, avec un parcours souhaité pérenne, ne pourra finalement pas avoir lieu sur ce lieu.

Il a donc été nécessaire de rechercher un nouvel organisateur de 5km. Au mois de septembre, le club du SATUC a prévu d'organiser une telle compétition – « Les 5 km de Paul SABATIER – SATUC ».

Les élus en charge du running ont fort logiquement demandé à cet organisateur si leur course ne pourrait pas être support de la ½ finale d'Occitanie des Championnats 5km sur route.

Cette acceptation par le SATUC, leur a demandé de modifier la date initiale, pour la mettre au DIMANCHE 22 SEPTEMBRE.

Les juges arbitres, Patricia ALT et José DE OLIVEIRA, ont donc procédé aux différentes étapes de la validation de l'organisation pour devenir championnat : parcours mesuré et validation de l'épreuve.

La juge Arbitre de ce championnat sera Patricia ALT.

Le Bureau Exécutif doit se prononcer, en séance, concernant les inscriptions et le chronométrage.

Il est adopté que :

- Le chronométrage sera assuré comme pour de nombreux championnats régionaux running par la LAO – maximum de dossards disponibles 1200.
- Que le secrétariat de la LAO gèrera les inscriptions selon la grille
- Licenciés Compétition FFA : la gratuité sera appliquée.
- Les non-licenciés, se feront sur une plateforme d'engagements dédiée, avec paiement en ligne, dont le tarif sera vu avec l'organisateur.
- Une Réunion préparatoire en visioconférence aura lieu le jeudi 5 septembre, avec les organisateurs avec comme ordre du jour :
 - Inscriptions : dossards, procédure, tarifs ?
 - Chronométrage
 - Logistique, parcours, bénévoles
 - Points divers (jury)

Le bureau exécutif souhaite que la ½ finale d'Occitanie profite de la publicité que la fédération peut faire. Elle nomme comme chargée de cette mission : Patricia, vice-présidente de la LAO pour relayer notre demande auprès de Adrien TARENNE, à la FFA, qui gère cet aspect.

Patricia ALT fait remarquer qu'à ce jour, l'organisateur des Championnats de France de ces 5 km, n'est toujours pas connu.

4. Saison 2024-2025

➤ Compétitions de la période automnale 2024

IMPLANTATION DE NOUVEAU DES GENS DU VOYAGE sur le parking de Toulouse Sesquières. Pour aujourd'hui, les installations détériorées au cours de cette année ne sont pas encore réhabilitées.

La LAO pense que des organisations sur Sesquières doivent être maintenues, même en présence des gens du voyage, en déplaçant le parking et en mettant un accès de l'autre côté (côté lac).

Bien entendu, il est nécessaire que les dégradations des tribunes, douches et matériels d'entraînement soient réhabilités.

➤ Compétitions période estivale 2025

- Une indiscretion nous a permis de savoir que la FFA compte implanter une finale de N1B sur TOULOUSE.

Cette finale regrouperait les représentants des 4 clubs toulousains qui officieront en N1B en 2025 : Athlé 632, Grand Toulouse Athlétisme, Uao 31 et le Satuc. Bien entendu cette organisation n'est envisageable qu'à travers une organisation commune, avec l'investissement affirmé, au-delà des aspects réglementaires des 4 clubs, en particulier en matière d'officiels.

Compte-tenu des soucis récurrents de détérioration du stade de Sesquières, une alternative de stade pourrait être étudiée.

- La prochaine rencontre de Coupe des Ligues Estivale de France des Minimes 2025 est implantée à LENS –
Afin de préparer cette compétition, une réservation par la LAO a été faite pour le Stage H28 à LIEVIN, afin de préparer au mieux ce rendez-vous...
- La ville d'ALBI est retenue pour l'organisation de la Coupe du Monde des 24 heures le 14 juin 2025.
- Le championnat de France Universitaire de cross aura lieu le 05 Décembre 2024 ;
La LAO collaborera à cette organisation qui aura lieu à l'hippodrome des Allègres à MONTAUBAN.

5. Opération Marche à la Grande Plaine

(Infrastructures de sports et de loisirs, Avenue Jean GONORD (proche de la Cité de l'Espace)).

DATE DE L'ÉVÈNEMENT, LE 06 OCTOBRE 2024

Contactée par la fédération pour être support d'1 journée de marche active, en partenariat avec SPORT 2000 et le CREDIT MUTUEL, la LAO se doit d'organiser cette première journée, rentrant dans le cadre de la GRANDE CAUSE NATIONALE, dont la date nous a été imposée.

Elise Simon Labric a travaillé sur le projet cet été, et y travaille encore. Elle a apporté de son énergie en proposant d'excellentes idées.

Le Bureau Exécutif tient à la remercier d'avoir pris cette opération en main, et de tout mettre en œuvre pour que nous puissions répondre favorablement.

LES ATELIERS PRÉVUS pour cette journée sont :

- Diagnostic de marche (diagno-marche)
- Boucle de 3 km avec allure définie (départ 11h00)
- Animation avec le KID STADIUM

Contenu de cette manifestation : voir annexe à ce compte-rendu.

Actuellement Elise et Eric travaillent à la finalisation de l'organisation avec notamment la location de groupes électrogènes, de toilettes, en prévoyant les équipes de sécurité et de gardiennage.

La Municipalité de TOULOUSE n'apporte comme aide que le prêt d'estrades et barrières.

Le budget global versé par la FFA se montera à : 16 000 euros.

Un appel à bénévoles, plus particulièrement au niveau des clubs du 31 sera lancé, lors d'une réunion d'informations.

Le site de Toulouse ayant été retenu par la FFA, il semble plus opportun de penser que les retombées d'un tel événement se porteront davantage vers les clubs toulousains, d'où cette demande d'aide ciblée.

Il est à noter le télescopage de cette journée avec l'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DES RELAIS ET SPÉCIALITÉS DE RODEZ, EXACTEMENT À LA MÊME DATE.

6. Rentrée Pôle/Centre d'Entraînement de MONTPELLIER et TOULOUSE

Le recrutement des Pôles et CRE de Toulouse a débuté dès le mois de Mai lors des meetings et championnats, avec diffusion sur les réseaux sociaux de messages concernant les demandes d'inscriptions.

Le 23 Juillet la commission d'admission s'est réunie pour valider les demandes des Athlètes.

➤ SITE DE TOULOUSE

Stabilité avec 6 entraîneurs référencés FFA, couvrant l'ensemble des disciplines sauf les lancers

- *Ali BELKHACEM : ½ fond*
- *André CASALE : marche*
- *Dominique HERNANDEZ : hauteur*
- *Stanis LEANDRE : sprint et haies*
- *Jean MONNIER : sauts longitudinaux*
- *Vincent AUBIN : Epreuves Combinées*

Effectifs : 4 athlètes inscrits en Pôle Espoirs et 49 en CRE.

➤ SITE DE MONTPELLIER

Initialement 5 entraîneurs sont prévus pour animer le site. Courant août, Gilles GARCIA nous informe que pour des raisons médicales, il doit se mettre en retrait de ses activités. Ce ne sont plus que 4 personnes qui assureront le Pôle Espoirs et CRE.

- *Yann BESSON : Epreuves Combinées*
- *Jocelyn PIAT : sauts longitudinaux*
- *Stéphane GAUTIER : Sprint*
- *Richard DESCoux : Sprint long*

En application du PPF, nous ne pouvons pas présenter de Pôle Espoirs sur Montpellier en demi-fond, car à cette heure nous n'avons pas d'entraîneurs référencés pour assurer cette fonction. Des difficultés sur le demi-fond apparaissent donc sur le site alors que nous avons 6 demandes à l'heure actuelle. Ces personnes pourraient être prise en CRE, sous réserve de trouver un entraîneur demi-fond.

Afin de pouvoir essayer de proposer un entraîneur pour ces athlètes, le Bureau Exécutif missionne Marc CONGRAS et Jocelyn PIAT pour contacter des personnes potentielles pour palier au problème.

Effectifs : A l'heure actuelle, 5 athlètes sont inscrits au Pôle Espoirs et 22 au CRE, et donc 6 athlètes en attente.

À noter, à titre de rappel, que la LAO a validé une participation financière (sous forme de convention) à l'intégralité des athlètes souhaitant s'inscrire sur les centres d'entraînements afin de couvrir une partie des coûts élevés que doit prendre en charge la LAO.

7. Questions diverses :

➤ E-LOGICA : Il n'y a plus de mises à jour disponibles pour Logica, les organisateurs devront à partir de ce 1^{er} septembre utiliser E-LOGICA.

➤ Au niveau du personnel de la LAO :

Elodie SALAS, en congé maladie puis maternité a repris ses fonctions à la ligue, ce lundi 2 septembre 2024. Nous lui souhaitons un bon retour aux opérations diverses pour lesquelles elle est parmi nous.

Concernant l'emploi à la ligue, les actuelles candidatures reçues ne correspondent pas au profil recherché.

Il est donc proposé de répondre aux différentes personnes qu'ils n'ont pas satisfait à notre campagne de recrutement, et de redéposer un nouvel appel à candidatures.

➤ **ENGAGEMENTS TARDIFS :**

Nous avons après débats lors du dernier Comité Directeur de ligue, décidé à l'unanimité que les pénalités pour engagements tardifs ou le forfait de participation, serait de **30€**, et ce à partir du 1^{er} septembre 2024.

La pénalité sera applicable par épreuve, et les engagements se feront par l'intermédiaire du club, et non sur l'initiative individuelle de certaines personnes du club, agissant à titre personnel (entraîneur, parents, athlète lui-même).

➤ **RAPPEL : réunion commune COMITÉ DES TERRITOIRES / CRJ**

Repoussée au mercredi **13/09/2024 à 21h00**

- ÉQUIP'ATHLÉ AUTOMNAL : finalisation suite à appel à candidatures (voir ci-après)
- PROJET INTERDÉPARTEMENTAUX PAR CRJ

➤ **INVITATION FFSU : Mercredi 11 Septembre au stade de rugby de Balma à 19h00 (17 avenue des Aérostiers).**

➤ **APPEL À CANDIDATURES POUR ÉQUIP'ATHLÉ des 19 ou 20 OCTOBRE (date au choix des organisateurs) :**

Afin de lancer cet appel, il paraît important de définir les zones pour cette compétition en secteurs.

Il est proposé de garder les zones mises en place pour le tour printanier 2024, à savoir :

Zone 1 : 12 / 81

Zone 2 : 30 / 34(partie est) / 48

Zone 3 : 11 /34 (partie ouest) /66

Zone 4 : 31/46/82

Zone 5 : 09 / 32 / 65

Merci donc au secrétariat LAO de lancer cet appel à candidature.

Fin de réunion 23h40.

Secrétaire Générale LAO



André OLIVE
Président de la LAO